

En vacances...

De retour le 6 novembre 2017

Bien cordialement

LA PRESSE EN REVUE

TRIBUNE. Le "premier de cordée" trace le chemin, plante les piolets, contraint les autres, leur interdit toute initiative. Pas de hiérarchie plus anti-démocratique...

Dimanche soir sur TF1, le président de la République a déclaré :

"Je ne crois pas au ruissellement. Pour ma part, je crois à la cordée. [...] Si on commence à jeter des cailloux sur le premier de cordée, c'est toute la cordée qui dégringole."

Denis Bertrand est sémioticien, professeur de littérature française à l'Université Paris 8-Saint-Denis. Il décrypte pour "l'Obs" la portée de cette nouvelle métaphore présidentielle, "la cordée", venue remplacer celle du "ruissellement".

Tapie, le maître du président

Emmanuel Macron a un maître en métaphore : Bernard Tapie. Celui-ci s'était fait une spécialité de remplacer le raisonnement par des images. Au premier rang desquelles, comme c'est aussi le cas avec la cordée alpine, le monde du sport et des loisirs. Exemple, sur le plateau de "l'Heure de vérité" le 12 juin 1990 :

"Qu'est-ce que c'est le Front national ? Pour être simple et schématique, je dirais que c'est une espèce de grosse voiture-balai. Dans le Tour de France, la voiture-balai c'est celle qui ramasse tous ceux qui, au cours de l'étape, abandonnent, sont blessés, sont malades, veulent plus continuer. Plus l'étape est dure, plus la voiture-balai est pleine. En général, l'étape Paris-Versailles, y'a personne. Mais dans l'étape de l'Alpe-d'Huez, la voiture-balai se remplit."

A la différence des images du président actuel, condensées généralement en un mot, celles de Bernard Tapie sont développées en récits et forment de véritables paraboles : comme celles de l'Evangile, il nous suffit d'en transposer la signification concrète pour en découvrir toute la vérité.

Et c'est ainsi qu'on peut trouver, dans une petite histoire imagée de Tapie, l'explicitation de ce qui est suggéré par la figure du premier de cordée : "Toute la société est basée sur une hiérarchie! s'écriait-il à la télévision. Tu mets cent cinquante mecs sur une plage, tu les laisses un an et demi, tu reviens, y'a un patron, y'a deux adjoints, et y'a le connard en bas, eh ben il veut rien foutre, parce qu'il sait pas quoi faire!"

Un comprimé d'idéologie

Les avantages de la métaphore en argumentation, et donc en politique, sont connus depuis plus de 2.500 ans. Ils ont l'âge de la rhétorique. La métaphore permet de faire l'économie des lourdes chevilles argumentatives, ces "par voie de conséquence..." ou "c'est précisément la raison pour laquelle...", qui fournissaient au discours de Georges Marchais ses effets de vérité, rugueux, faisant socle.

A cet avantage de légèreté, elle ajoute le choc du sensible, elle met sous les yeux, elle étonne, elle émeut. On sourit à la trouvaille. Plus encore, elle laisse à l'auditeur une part du travail interprétatif : c'est à lui de compléter l'analogie qui est lancée par l'image, et de décider combien elle "fait vrai". La métaphore sollicite chez lui le plaisir de la connivence, la belle humeur du partage. Et on se dit que "premier de cordée", c'est bien vu.

Mais ces qualités ont aussi un revers. La métaphore est animée de sa vie propre. Et il n'est pas toujours facile de maîtriser ce jeune chien fou du sens. Ainsi, nul ne sait si l'auditeur ne va pas se projeter dans le "dernier de cordée", s'assimiler à "ceux qui ne sont rien" et qui dévissent. Il se demande alors : "Mais il me prend pour qui...?" A ce jeu de chausse-trappe, on a pu constater avec quelle furieuse jubilation les "insoumis" se sont identifiés aux "fainéants".

Car si les mots sont des comprimés de sens, il suffit de les imaginer en contexte pour qu'ils expriment toute leur effervescence. Et alors, quel récit! quels rôles! Le "premier de cordée" trace le chemin, plante les piolets, contraint les autres, leur interdit toute initiative, les prive de liberté. Pas de hiérarchie plus anti-démocratique... La métaphore ne tient pas, ses failles apparaissent – et ce sont celles d'une idéologie. De plus, si on la file, voici qu'elle se met à son tour à déraper : qui, en effet, pourrait jeter des pierres au premier de cordée, là où il se trouve? On imagine la scène. Le récit d'une lapidation en plein ciel devient surréaliste: saint Étienne connecté.

Au risque des mots

La métaphore est donc riche du texte qu'elle contient, en creux, avec ses détonateurs secrets. Mais plus encore, la longue suite des images employées par Emmanuel Macron, depuis qu'il est président – et même avant –, forme elle aussi une sorte de texte. Une cohérence incontestable s'y révèle.

Mises bout à bout, chacune avec sa petite grappe narrative, elles imposent une vision de la société et dressent un portrait de leur auteur : vision d'un monde inégalitaire compris comme une donnée d'évidence, vision de héros individuels dont il faut encenser la réussite et les mérites, vision d'une masse encordée qui doit grimper, grimper, malgré tout, quand même, et même à son corps défendant, car sa visée à elle aussi est la réussite, forcément, sur l'unique chemin tracé.

On sait bien que ce n'est pas tout-à-fait cela et qu'on caricature. Mais le risque de la métaphore est celui de ses glissades sémantiques. Les tentatives répétées, après coup, de colmater les fuites du sens ne font qu'attester leur potentiel destructeur d'image – au sens politique cette fois. Par cet usage des mots, par la franchise même qu'il revendique, le président met en danger une part de l'" humanité" qu'il proposait d'incarner. Emmanuel Macron pourrait-il être victime de ce qu'il entend maîtriser le mieux au monde : le langage ?

Denis Bertrand

nouvelobs.com

II) Troisième journée de grève à l'appel de la CGT, toujours en cavalier seul



La CGT organise avant tout cette manifestation "pou entretenir" la mobilisation - Éric Fefererg -

Le syndicat a pour la troisième fois appelé à débrayer ce jeudi, rejoint par Solidaires, mais pas par les autres organisations représentatives. Des membres de la CGT auraient préféré attendre pour fédérer davantage de monde.

La mobilisation va-t-elle continuer de s'essouffler? La CGT et Solidaires organisent ce jeudi une troisième journée contre les ordonnances en attendant une éventuelle action plus large avec d'autres syndicats, qui pourrait être décidée lors d'une réunion le 24 octobre.

De son côté, l'exécutif est déjà passé à autre chose: le deuxième volet de ses réformes sociales, celles de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage.

Après l'Élysée la semaine dernière, Matignon reçoit depuis mardi les organisations patronales et syndicales pour évoquer ces réformes, qui doivent aboutir à un projet de loi en avril, avant le troisième volet, celui de la réforme des retraites. "Casse sociale"

Mais pour la CGT et Solidaires, pas question de tourner la page des ordonnances, synonymes de "casse sociale", selon elles.

"La perspective de construction d'une mobilisation unitaire qui mette à bas ces ordonnances est toujours une priorité", a expliqué en début de semaine Éric Beynel, porte-parole de Solidaires, après un entretien à Matignon sur les réformes formation professionnelle et assurance chômage.

Ce syndicat non représentatif ne s'était pas immédiatement associé à l'appel de la CGT. Comme pour les deux précédentes journées, cette dernière avait annoncé seule l'appel, le 9 octobre, à l'issue d'une réunion entre toutes les confédérations, qui ont échoué à arrêter une action unitaire.

"On a du mal à comprendre cet appel"

L'annonce dès le soir de cette intersyndicale d'une nouvelle mobilisation, dix jours plus tard, a pris de court tant Solidaires, que des militants CGT, qui auraient préféré que la confédération donne quelques jours supplémentaires de réflexion à la FSU, FO ou CFE-CGC afin qu'ils s'y associent.

"On a du mal à comprendre cet appel", avoue un cadre de la CGT, qui craint que la journée ne "soit un échec", une semaine après la mobilisation "en demi-teinte" pour soutenir les fonctionnaires.

L'appel de ce jeudi "permet d'entretenir la

contestation. On pouvait pas attendre le 24 octobre", explique de son côté Fabrice Angéi, membre de la direction de la CGT. Il espère que la nouvelle intersyndicale, qui a justement lieu le 24 octobre prochain, permettra d'"arrêter une date pour mi-novembre ».

Une nouvelle intersyndicale le 24 novembre

Toutes les organisations syndicales émettent de sérieuses critiques quant aux risques que représentent certaines mesures pour le salarié, comme le plafonnement des indemnités prud'homales ou la fusion des instances représentatives du personnel, dont le décret d'application n'a toujours pas été publié.

Toutefois, elles sont très divisées sur les modalités d'action et semblent déjà, pour certaines, tournées vers le prochain volet des réformes sociales.

Cette nouvelle intersyndicale pourrait néanmoins donner lieu à un appel plus unitaire, éventuellement avec FO et la CFE-CGC, espèrent la CGT et Solidaires.

D'ici là, des militants de FO, de la CFDT ou de la CFTC, dont les centrales n'ont pas appelé à manifester, vont gonfler les troupes ce jeudi, comme les 12 et 21 septembre, qui ont rassemblé 223.000, puis 132.000 personnes dans toute la France, selon la police.

Martinez à Marseille

Treize fédérations de la CFE-CGC participeront aux manifestations à Paris et en régions pour dénoncer une réforme du travail, dont les mesures "ne créeront pas d'emplois" ni "ne renforceront la confiance et le dialogue social en entreprise".

Mais côté transport, la SNCF attend peu d'incidences, la quasi-totalité des trains devant rouler et pour les lignes Intercités, la prévision est de 80%. Dans la plupart des régions, aucune perturbation n'est à craindre, mais les Intercités de nuit Paris-Toulouse et Paris-Nice ne circuleront pas jeudi soir.

Philippe Martinez va défiler à Marseille, loin de Paris où la manifestation va s'ébranler à 14H de Montparnasse, direction Denfert-Rochereau.

Mardi, après son entrevue à Matignon, le secrétaire général de la CGT s'était dit rassuré quant aux différentes méthodes proposées par l'exécutif pour aborder les futures réformes apprentissage, formation professionnelle et assurance chômage. Il avait critiqué les rencontres bilatérales utilisées pour les ordonnances.

J.M. avec AFP



III) "La politique d'Emmanuel Macron est une continuation de la guerre des classes par d'autres moyens"



Yanis Varoufakis à Berlin le 9 février 2016 au lancement de DiEM (Tobias Sscwarz / AFP)

Mathieu Dejean

L'ancien ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis, publie un livre sur les coulisses de l'Union européenne. De passage à Paris, il nous livre son analyse sans concessions sur la crise de la social-démocratie, le règne de l'austérité, et ses solutions pour en sortir.

Ce que vous révélez sur l'attitude de Michel Sapin (ministre des Finances de François Hollande), et de Pierre Moscovisci (commissaire aux Affaires économiques de l'Union européenne), à l'égard de la Grèce en 2015 n'est pas à leur honneur. Votre livre est même cruel...

Yanis Varoufakis – (Il nous coupe) Je ne pense pas. Je pense qu'ils ont été cruels envers euxmêmes, et qu'ils ont permis par leurs actes qu'on les humilie – plusieurs fois en face de moi.

Vous expliquez qu'ils ont eu un double discours, de soutien à Syriza quand ils s'adressaient à vous, et d'obéissance à la troïka et à l'austérité quand ils étaient face à la presse...

Oui, et c'était même pire dans le cadre de l'Eurogroupe [réunion informelle des ministres des Finances de l'Eurozone, ndlr]! Le 11 février 2015 à Riga, Pierre Moscovisci est venu me voir juste avant la réunion pour me dire combien il était ravi que nous empêchions la troïka – des technocrates qui n'ont pas de mandat politique – d'avoir une approche intrusive en Grèce. Cela devait "restaurer la dignité de la Commission européenne", m'a-t-il dit. Mais lors de la réunion, Poul Thomsen, à la tête du département Europe du FMI, a protesté. Je n'en ai pas cru mes yeux, mais Moscovisci a approuvé sa tirade. C'était un acte de suicide moral qui a précipité sa propre disgrâce.

Quelles leçons tirez-vous de cette "comédie", pour la social-démocratie européenne ?

La social-démocratie a perdu son âme il y a très longtemps. Partout elle s'effondre ou disparaît sans laisser de traces : en Grèce, le Pasok est passé de 40% à 4%, en France le PS a connu un sort similaire, tout comme le SPD en Allemagne, etc. J'ai une explication politique et économique à ce phénomène. La social-démocratie était basée sur l'idée que les gouvernements sociauxdémocrates devaient trouver des compromis entre les patrons d'industries et les syndicats. Ces gouvernements les faisaient s'asseoir à la table des négociations pour arriver à des accords sur les niveaux des salaires, les conditions de travail, etc., en échange de la paix sociale pour les industriels, et de la quiétude pour les employés. Une partie des profits de l'industrie étaient extraite pour payer des écoles, des hôpitaux, bref, l'Etat-providence.

Mais à partir de la fin des années 1970 et du début



des années 1980, ces industries ont commencé à décliner, alors qu'elles étaient auparavant centrales dans l'économie. En parallèle, le milieu bancaire et la finance ont commencé à grossir. Les sociaux-démocrates, en particulier ceux qui voulaient avoir l'estime des riches et des puissants, ont changé de stratégie. Au lieu de jouer ce rôle entre le capital et le travail, ils ont conclu un pacte faustien avec les banquiers. Les sociaux-démocrates au pouvoir ont dit aux banquiers : nous vous laissons faire ce que vous voulez, vous pouvez déréguler à votre guise, et en échange vous nous donnez un pourcentage de vos profits pour financer l'Etat-providence, ainsi que nos campagnes politiques.

Cela peut paraître paradoxal, mais aux Etats-Unis c'est Clinton – les Démocrates, pas les Républicains – qui a libéré Wall Street de toutes les contraintes. En Angleterre, c'est Tony Blair qui s'en est chargé, en France, c'est le gouvernement socialiste, en Allemagne, c'était Gerhard Schröder du SPD, en Italie c'est Romano Prodi, et en Grèce c'est le Pasok. La social-démocratie a vendu son âme à la finance. Résultat : quand la finance a fait faillite en 2008, les sociaux-démocrates au pouvoir ont fait payer le prix de la crise aux pauvres contribuables, contre toute logique.

«La social-démocratie a vendu son âme à la finance.»

En échange de bonne monnaie, qui s'est étendue dans l'Etat-providence. Mais le problème a surgi des pyramides financières et de la monnaie toxique que les banquiers créaient : ces pyramides se sont effondrées en 2008. A partir de ce moment, les socialistes étaient finis. Pierre Moscovici et Michel Sapin ne sont que le reflet de la perte d'intégrité de la social-démocratie en Europe.

Plusieurs partis, mouvements ou personnalités politiques ont émergé des cendres de cette social-démocratie : Podemos, Syriza, La France insoumise, Jeremy Corbyn, Bernie Sanders... Incarnent-ils l'avenir du mouvement progressiste ?

Podemos et Syriza sont tous deux nés du mouvement des Indignés, des occupations de places et de la résistance populaire à l'austérité. C'est grâce à cela que Syriza, un petit parti qui faisait 4 % aux élections, est arrivé au pouvoir par les urnes. Mais dans la zone euro, nous manquons de souveraineté, c'est pourquoi il faut bien distinguer les cas de Bernie Sanders et de Jeremy Corbyn. Syriza n'a pas eu les tripes pour continuer la lutte, et Podemos a été sévèrement blessé par cette capitulation. Si nous n'avions pas échoué, Podemos serait en train de gouverner en Espagne. Et si Podemos avait gagné en Espagne, Dieu sait qui serait en train de gouverner en France et en Italie...

«Syriza n'a pas eu les tripes pour continuer la lutte, et Podemos a été sévèrement blessé par cette capitulation. Si nous n'avions pas échoué, Podemos serait en train de gouverner en Espagne.»

Podemos a mis tous ses œufs dans le même panier : celui de Syriza. Quand Tsipras a cédé aux exigences de Bruxelles et du FMI en juillet 2015, Mariano Rajoy, le premier ministre conservateur espagnol, en a profité en disant : "Voilà ce que vous récolterez si vous votez pour Podemos". Et Podemos a fait l'erreur défendre Tsipras en relativisant l'accord ["Soit il y avait accord, soit c'était la sortie de l'euro", avait déclaré Pablo Iglesias, ndlr]. A ce moment Podemos a plongé.

Jean-Luc Mélenchon et son mouvement ont eu une autre approche, qui consiste à dire que c'est la preuve qu'il faut sortir de l'euro. Je pense qu'ils ont tort. Nous avons besoin de garder intacte la rage contre l'establishment, de ne pas capituler comme l'a fait Syriza, mais en même temps il ne faut pas désintégrer l'Europe. C'est pourquoi DiEM25 ["Democracy in Europe Movement 2025", le mouvement qu'il a lancé en 2015, ndlr] milite pour la désobéissance constructive. Ce n'est pas simple.

Avec DiEM25, vous souhaitez construire un mouvement "paneuropéen". De quoi s'agit-il?

Je suis marxiste, je l'ai toujours revendiqué. Que voulait dire Marx quand il a forgé le slogan : "Travailleurs de tous les pays, unissez-vous"? Il ne militait pas en faveur de nouvelles frontières, il ne niait pas l'existence d'identités et de cultures nationales, ou même des Etats nations. Mais il était très clair sur le fait qu'il n'y a pas d'intérêts nationaux : il n'y a que des intérêts de classe, et des intérêts humanistes. DiEM25 partage cette idée. Nous voulons donner plus de souveraineté aux Etats-nations, mais ce n'est pas en sortant de l'Union européenne qu'on y parviendra. Je n'y crois pas. Il faut s'attaquer aux grandes crises que l'Etat-nation ne peut pas affronter, comme le changement climatique. Pour lutter contre le réchauffement climatique, les actions locales et nationales ne suffisent pas. Il faut une action coordonnée, au moins au niveau de l'Europe. De même pour éradiquer la pauvreté, régler le problème des dettes publiques, ou réguler la finance : ce ne sont pas des problèmes que la France peut régler toute seule. Il faut une solution paneuropéenne. Et si nous y parvenons, les Etatsnations seront de nouveau réels, et la souveraineté aussi.

«Nous voulons donner plus de souveraineté aux Etats-nations, mais ce n'est pas en sortant de l'Union européenne qu'on y parviendra.»

Allez-vous présenter des candidats aux élections européennes ?

La réponse est oui. Formellement, DiEM25 ne s'est pas encore prononcé, nous allons procéder à un vote interne le 1er novembre. Je suis un fervent partisan du fait que nous devons présenter des candidats.

Avec qui allez-vous vous allier?

Avec vous! (rires) On me demande souvent avec qui je vais le faire, mais cela ne prend souvent en compte que les politiques : Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon, Oskar Lafontaine, etc. En pratique je ne suis pas d'accord avec ça. Il faut d'abord discuter pour élaborer un antidote à TINA ("There is no alternative"). C'est ce que nous avons fait depuis un an et demi en construisant le "New Deal" européen. Maintenant, nous nous adressons à tous les citoyens, ainsi qu'aux politiques, pour qu'ils nous disent ce qu'ils en pensent. Parlons des banques, de la pauvreté, de la dette publique : que faisons-nous si nous sommes élus ? Si nous sommes d'accord sur l'agenda politique que nous proposons, on se rassemble. C'est tout ce qui m'intéresse.

Vous avez souvent dit que la Grèce était un laboratoire, où les politiques d'austérité sont testées pour être ensuite appliquées ailleurs en Europe. Est-ce le cas avec la politique d'Emmanuel Macron?

Bien sûr, vous êtes en train d'expérimenter ces réformes. La réforme du code du travail fait partie de ce poison, tout comme la suppression de l'ISF.

La politique d'Emmanuel Macron est une politique d'austérité, et une continuation de la guerre des classes par d'autres moyens.

Quel regard portez-vous sur la crise en Espagne suite au référendum sur l'indépendance de la Catalogne ?

En tant qu'observateur, je trouve que Rajoy fait tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que la Catalogne quitte l'Espagne. Imaginez que Londres envoie des troupes en Ecosse pendant un référendum, qu'elles aient ordre de récupérer les urnes pour empêcher le vote. 80% des Écossais voteraient pour la sortie. Compte-tenu de la mentalité franquiste de Madrid, il est impossible pour les progressistes catalan de ne pas soutenir l'indépendance.

«Compte-tenu de la mentalité franquiste de Madrid, il est impossible pour les progressistes catalan de ne pas soutenir l'indépendance.»

Mais le véritable scandale réside dans la position de Jean-Claude Junker, qui affirme que c'est une affaire interne à l'Espagne. Quel genre de message envoie-t-il à Victor Urban en Hongrie, et à tous les gouvernements autoritaires en Europe de l'Est ? Qu'ils peuvent suspendre les droits de l'homme et les libertés civiles dans leurs pays, et dire que ce sont des "affaires internes" ? Est-ce que l'Europe a fini par permettre cela ?

Propos recueillis par Mathieu Dejean

Conversations entre adultes, Dans les coulisses secrètes de l'Europe, de Yanis Varoufakis, éd. Les Liens qui Libèrent, 26 €

lesinrocks.com

IV) Emmanuel Macron annonce aux gendarmes la fin de leur durée légale de repos

SudOuest.fr.



Les gendarmes ne bénéficieront plus de onze heures de repos minimum entre deux services archives Thibaud MORITZ

La fin du discours du chef de l'Etat, mercredi, a été mal vécue par les gendarmes

A la fin de son discours aux forces de sécurité intérieure, Emmanuel Macron a jeté un pavé dans la mare.

Les cadres de la gendarmerie présents à l'Elysée ont même eu du mal à contenir leur surprise, à en juger par le brouhaha qui a suivi l'annonce du président de la République.

Selon L'essor de la gendarmerie nationale, "on n'attendait pas Emmanuel Macron sur ce terrainlà". Et pour cause, le chef de l'Etat a brutalement signé la fin d'un avantage acquis depuis à peine un an par les gendarmes en matière de temps de repos.

"Sur ce sujet, du temps de travail, je dirai aussi très clairement que ma détermination est complète pour que, aussi bien la Gendarmerie que le ministère des Armées, ne soient pas concernés par la directive bien connue. Les choses sont claires, notifiées à qui de droit, et seront portées jusqu'à leur terme."

Emmanuel Macron

"On ne peut pas travailler quinze heures par jour pendant longtemps"

La directive en question est européenne. Elle date de 2003 et impose à tous les salariés un repos légal de onze heures entre deux journées de travail. Cette disposition était adoptée depuis l'automne 2016 pour tous les personnels de gendarmerie. Il faut espérer qu'ils en aient bien profité, puisqu'un retour en arrière est donc déjà programmé.

Interrogé par Europe 1, Frédéric Le Louette, le président de l'association de gendarmes Gend XXI n'a pas caché sa déception.

"On est très déçus, voire un peu plus. Cette directive permettait un repos naturel et logique pour les militaires. On ne peut pas travailler quinze heures par jour pendant longtemps. Il faut évidemment se reposer de temps en temps, c'est nécessaire. Les militaires doivent se reposer, comme tout être humain"

Frédéric Le Louette

Les policiers, en particulier les CRS, qui négociaient pour obtenir eux-aussi l'application de la directive européenne, n'ont pas fini de ruminer leur malaise.

sudouest.fr

V) La représentation du personnel déçoit les syndicats

Rédaction Reuters

PARIS (Reuters) - Des organisations syndicales se sont déclarées déçues par le projet de décret d'application sur les moyens accordés à la nouvelle instance unique de représentation du personnel, dernier décret de poids pour compléter les ordonnances.

"Nous avons eu quelques échos de ce qui se prépare sur les moyens de la nouvelle instance et, une fois de plus, le gouvernement est en dessous de ce à quoi on pouvait s'attendre par rapport à ses promesses", a dit jeudi le secrétaire général de la CFE-CGC, François Hommeril, sur LCP.

"S'agissant de notre capacité à influencer le gouvernement sur un certain nombre de sujets à présenter dans les décrets, effectivement, nous sommes une fois de plus un peu déçus."

Appliquant une méthode déjà utilisée pour les ordonnances, l'entourage de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a laissé les partenaires sociaux consulter ces derniers jours la proposition de décret d'application sur les moyens accordés à la nouvelle instance unique de représentation personnel avant qu'elle ne soit rendue publique.

Ce projet de décret doit ensuite être analysé par la Commission nationale de la négociation collective avant d'être adopté.

Selon la CFTC et la CFE-CGC, cette proposition prévoit le même nombre d'heure de délégation aux représentants du personnel que les trois instances fusionnées (comité d'entreprise, CHSCT et délégué du personnel).

Le nombre d'élus est, quant à lui, "globalement" inférieur au nombre d'élus existant dans les entreprises actuelles, selon les deux syndicats.

"MOINS D'ELUS POUR AUTANT D'HEURES"

Ce nombre varie toutefois beaucoup en fonction de la taille de l'entreprise, a précisé le président de la CFTC, Philippe Louis. Il faudra voir donc, selon lui, avec "ces nouvelles tranches" quelles sont les entreprises favorisées et défavorisées.

Pour la CFE-CGC, la tâche des élus sera d'autant plus difficile. "On aura moins d'élus pour autant d'heures. Et ils devront maîtriser tous les sujets des trois instances", a dit à Reuters le secrétaire national de la centrale, Gilles Lecuelle. "Cela compliquera grandement le travail syndical."

Ce projet de décret d'application marque un tournant dans la saga des ordonnances publiées le 23 septembre.

"C'est le gros décret qu'on attendait. Après cela, la page [des ordonnances - NDLR] est tournée", a dit à Reuters Philippe Louis, qui, lui, se dit plutôt satisfait et souhaite donner une chance à cette nouvelle instance unique.

Les syndicats ont déjà pu prendre connaissance, avec déception également, du décret d'application qui a permis d'augmenter les indemnités légales de licenciement de 25% pour les dix premières années d'ancienneté d'un salarié.

Pour la CGT, qui a organisé ce jeudi une troisième journée de manifestation peu suivie contre la réforme, adoptée, du Code du travail, le combat n'est pas terminé.

"Nous nous refusons à des pseudo-concertations sur des décrets d'application qui ne peuvent en rien changer le contenu des ordonnances Macron/Medef", a-t-elle écrit mercredi dans un communiqué après avoir consulté le décret.

"La loi Travail n'est pas ratifiée", a-t-elle dit, précisant miser en encore sur la mobilisation des salariés.

D'autres décrets d'application, mineurs, selon la CFTC et la CFE-CGC doivent être publiés d'ici la fin de l'année.

Caroline Pailliez, édité par Yves Clarisse



LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Ordonnances « travail » : une réduction des droits aux couleurs du mépris social

Communiqué LDH

Les premières observations du texte de cent soixante pages des cinq ordonnances révèlent sa conformité avec les dispositions du projet de loi d'habilitation. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) observe que la logique des dispositions prévues qui vont être appliquées dès le 1er janvier 2018 est de fragiliser fortement les droits de l'Homme dans l'emploi et le travail.

Sur le « dialogue social » : dans le prolongement de lois précédentes, l'accord d'entreprise va permettre de légitimer et de sécuriser les décisions unilatérales de l'employeur et, dans les entreprises « inorganisées », le-la chef-fe d'entreprise pourra « négocier » en contournant les syndicats ;

Sur le « droit au juge » : la capacité juridique de contestation par les organisations syndicales d'un accord d'entreprise pour des raisons de légalité (délais, charge de la preuve, pouvoirs du juge) est fortement réduite ;

Sur le « droit à l'emploi » : face à un licenciement sans « cause réelle et sérieuse », la capacité juridique du-de la salarié-e à contester est, elle aussi, réduite (motivation dans la lettre de licenciement, délais de saisine et pouvoirs du-de la juge) ;

Sur le droit à la réparation intégrale des préjudices : la réparation est fortement réduite pour les salarié-e-s en cas de licenciement injustifié, et le-la juge devrait appliquer un barème obligatoire de réparation forfaitaire, assurant ainsi à l'employeur-euse une situation sécurisée ;

Sur les « licenciements économiques » : les droits des salarié-e-s, confronté-e-s aux décisions des multinationales sont réduits par des mesures destinées à faciliter les licenciements pour motif économique ;

Sur les droits des salarié-e-s précaires : la contestation des conditions de recours aux contrats de travail à durée déterminée et aux contrats de travail temporaire est réduite par leur fixation dans une convention ou un accord collectif de branche ;

Sur le contrat de travail : la capacité de résistance d'un-e- salarié-e sur la base de son contrat de travail à un accord d'entreprise est fortement réduite, même si celui-ci est « moins-disant » ;

Sur la représentation du personnel : la fusion des institutions qui en sont chargées réduira l'éventail des consultations dans le cadre d'un nouveau Comité social et économique, dont la définition, la composition et les moyens (heures de délégation, notamment) seront fixés par décret.

La LDH, fidèle à son orientation de défense de tous les droits, dénonce l'atteinte à la dignité humaine de toutes et tous dans le travail que constituent les ordonnances, et l'adoption de certaines dispositions générales qui pénaliseront plus particulièrement les femmes. Souvent précaires, en familles monoparentales, chargées des tâches domestiques et d'éducation des enfants, elles restent les plus vulnérables.

La LDH constate que le gouvernement qui

voulait, disait-il, juste « assouplir » le droit du travail pour favoriser l'emploi, est allé « plus vite, plus haut, plus fort » dans une réduction des droits, en facilitant des mesures par branches ou entreprises avec une représentation syndicale affaiblie, en légitimant et en sécurisant les décisions unilatérales de l'employeur, sans favoriser l'emploi, ni l'investissement. Les ordonnances accentueront l'asymétrie — déjà importante — de position en faveur des employeur-euse-s. Elles sont la marque d'un très grand mépris social.

Les ordonnances devraient être adoptées le 20 septembre 2017 et publiées immédiatement au Journal officiel, et la loi de ratification adoptée par le Parlement avant la fin du même mois. Puisque le contenu de ces ordonnances doit encore faire l'objet d'un débat au Parlement, la LDH souhaite qu'un véritable débat public, que le recours à cette procédure des ordonnances a interdit, s'engage.

Paris, le 5 septembre 2017

ldh-france.org

VII) Code du travail : la CGT compte 25 000 manifestants à Paris, la police 5500

Le Parisien avec AFP



A Paris le 12 septembre, la CGT avait compté 60 000 manifestants. LP/Arnaud Dumontier.

Pour cette troisième journée de protestation, la mobilisation est moindre.

Deux fois moins de manifestants ce jeudi à Paris contre les ordonnances de la réforme du code du travail qui sont entrées en vigueur depuis près d'un mois : c'est le constat établi par la CGT, qui avait appelé à la mobilisation avec Solidaires.

Ce jeudi, dans la capitale, la Confédération générale du travail a dénombré quelque 25 000 personnes contre 55.000 manifestants à Paris le 21 septembre et 60 000 le 12 septembre. Quant à la police, elle a recensé ce jeudi 5500 personnes contre 16 000 manifestants le 21 septembre et 24 000 le 12 septembre.

A Paris, c'est un cortège clairsemé qui s'est ébranlé en début d'après-midi de Montparnasse en direction de Denfert-Rochereau, sous le slogan «public, privé, nous sommes tous attaqués». «On est déterminés à aller jusqu'au bout», a assuré à Marseille (Bouches-du-Rhône) le leader de la CGT, Philippe Martinez, qui participait dans la cité phocéenne au défilé contre la réforme du Code du travail.

Une baisse significative en province également

Dans toute la France, « des dizaines de milliers» de manifestants ont battu le pavé, selon la CGT, qui en avait compté «plusieurs centaines» de milliers le 21 septembre et jusqu'à 500.000 le 12 (223.000 et 132.000 selon la police).

A Marseille, seules 20 000 personnes ont manifesté selon la CGT, contre 50 000 le 21 septembre et 60 000 le 12. Ailleurs dans d'autres régions, les manifestations montraient aussi une baisse significative, notamment à Pau, Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ou Rennes (Ille-et-Vilaine), mais aussi à Toulouse (Haute-Garonne) et Lyon (Rhône).

«Ce n'est pas spectaculaire, et pourtant ça participe de la construction du mouvement social», a relevé à Rennes Fabrice Le Restif, secrétaire départemental FO, qui a été de tous les défilés contre la réforme. Allusion au propos polémique d'Emmanuel Macron en Corrèze, une banderole proclamait à Lyon : «Foutons le bordel ».

Pour la CGT et Solidaires, toutefois, pas question de tourner la page des ordonnances. «La perspective de construction d'une mobilisation unitaire qui mette à bas ces ordonnances est toujours une priorité», avait expliqué en début de semaine Eric Beynel, porte-parole de Solidaires.

Une intersyndicale prévue le 24 octobre

Une nouvelle intersyndicale, programmée le 24 octobre, pourrait donner lieu à un appel plus unitaire, éventuellement avec FO et la CFE-CGC, espèrent la CGT et Solidaires. Paradoxalement, cette réunion est prévue dans les locaux de la CFDT, dont le secrétaire général, Laurent Berger, a maintes fois répété qu'il refusait de faire «démonstration de faiblesse» en battant le pavé contre les ordonnances, malgré les demandes insistantes d'une partie de ses militants.

Côté transport, il y a peu d'incidences sur le réseau SNCF, alors que France Inter a été perturbée dans la matinée.



des questions au gouvernement.

